

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 2017**

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Index

aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

	<u>Page</u>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés	1.
Rapport des auditeurs indépendants	2.
État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé	3.
État de la situation financière consolidé	4.
État de la variation de l'actif net consolidé	5.
État des flux de trésorerie consolidé	6.
Notes aux états financiers consolidés	7 - 25.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
États financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Village Incorporé de Pointe-Verte présentés dans ce rapport sont la responsabilité de la direction du Village et ont été préparés en conformité avec la législation et en conformité avec les Normes comptables Canadiennes du secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut des Comptables professionnels agréés du Canada. Un résumé des principales conventions comptables est décrit à la note 2 afférente aux états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations touchant l'exercice en cours ne peuvent pas être déterminées avec certitude avant les périodes futures.

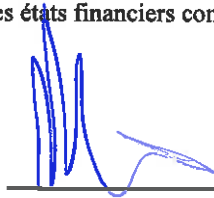
La gestion du Village maintient un système de contrôles internes visant à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement dans le respect des exigences législatives et réglementaires, et une information financière fiable est disponible en temps opportun pour la préparation des états financiers consolidés. Ces systèmes sont surveillés et évalués par la direction.

Le maire et le conseil rencontrent la direction afin de réviser les états financiers consolidés et discutent de toutes questions concernant l'information financière ou les contrôles internes avant d'approuver les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, LLP, auditeurs externes indépendants nommés par le Village. Le rapport des auditeurs indépendants suivant résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés du Village.



Maire



Secrétaire-trésorier

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À son Honneur le Maire
et aux membres du conseil municipal du Village Incorporé de Pointe-Verte

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons audités les états financiers consolidés ci-joints du Village Incorporé de Pointe-Verte, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2017 ainsi que l'état des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé, de la variation de l'actif net consolidé et des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice terminé à cette date, de même qu'un résumé des principes comptables importants et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction au regard des états financiers consolidés

La Municipalité est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'inexactitudes importantes, résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes.

L'audit comprend la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir les éléments probants à l'appui des montants et des autres renseignements présentés dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés contiennent des inexactitudes importantes résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Municipalité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit pertinentes, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Municipalité, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme consolidé, soit le Parc Atlas, reçoit des revenus de vente de boissons, de nourriture et fait la location d'équipements pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des ventes reçues, de l'excédent des revenus sur les dépenses, de l'actif et du surplus.

Nous estimons qu'à l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe précédent, les éléments probants obtenus sont suffisants et pertinents pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessus, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Village Incorporé de Pointe-Verte au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada tel qu'indiqué dans le Manuel sur la comptabilité dans le secteur public (CSP).

Bathurst (N.-B.)

Le

Comptables professionnels agréés

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2017	2017	2016
	(Non-audit) Budget Note 17	Actuel Note 13	Actuel Note 13
PRODUITS (Note 18)			
Mandat d'imposition	668 586 \$	673 371 \$	660 763 \$
Prestations de service à d'autres gouvernements			
- Services des transports	57 861	57 862	57 862
Subventions inconditionnelles	190 325	190 325	192 377
Subventions:			
- Infrastructures routières	-	528 384	252 411
- Projets	-	7 530	1 000
- Fonds de fiducie en environnement	-	-	45 000
- Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	-	341 421	-
- Fonds fédéral de la taxe sur l'essence	-	235 880	-
Vente du service d'égout et autres	141 304	145 169	145 161
Autres revenus de provenance externes et internes	12 267	16 399	20 666
Intérêts	720	12 947	12 672
Revenus du Parc Atlas (Note 16)	-	42 315	119 335
	1 071 063	2 251 603	1 507 247
CHARGES (Note 19)			
Services d'administration générale	348 368	415 847	352 577
Services de protection	282 453	281 462	273 180
Services des transports	236 092	714 500	503 326
Services d'hygiène du milieu	61 087	59 249	65 736
Services régionaux	21 776	20 313	16 306
Services récréatifs et culturels	40 996	92 225	190 598
Services financiers	14 317	13 889	13 322
Raccordement et évacuation des eaux d'égouts	116 271	110 346	177 827
	1 121 360	1 707 831	1 592 872
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	(50 297) \$	543 772 \$	(85 625) \$
SURPLUS ACCUMULÉ, début de l'exercice		2 835 755	2 921 380
SURPLUS ACCUMULÉ, fin de l'exercice		3 379 527 \$	2 835 755 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

État de la situation financière consolidé

Au 31 décembre

	2017	2016
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	8 421 \$	197 335 \$
Encaisse - épargnes et placements	411 783	526 764
Remises gouvernementales à recevoir (Note 3)	32 656	33 500
Comptes à recevoir	61 588	71 775
Subventions à recevoir	97 493	-
Intérêts à recevoir	757	16 782
	612 698	846 156
PASSIFS		
Découvert bancaire (Note 4)	3 000	-
Comptes à payer et frais courus	49 935	105 383
Congés de maladie courus	41 045	35 202
Revenus différés	-	166 894
Dette à long terme (Note 5)	287 000	312 000
	380 980	619 479
ACTIF NET (Page 5)	231 718 \$	226 677 \$
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (Note 12)	8 223 986	8 107 325
Amortissement cumulé	(5 078 229)	(5 499 543)
	3 145 757	2 607 782
Charges payées d'avance	2 052	1 296
	3 147 809	2 609 078
SURPLUS ACCUMULÉ (Page 3)	3 379 527 \$	2 835 755 \$

Approuvé par


_____ Maire

_____ Administrateur

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

État de la variation de l'actif net consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2017	2016
Surplus (déficit) annuel (page 3)	543 772 \$	(85 625) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(806 978)	(23 079)
Disposition d'immobilisations corporelles	690 317	-
Amortissement d'immobilisations corporelles	180 462	173 485
Amortissement cumulé des dispositions d'immobilisations corporelles	(601 776)	-
	5 797	64 781
Acquisition de charges payées d'avance	(756)	(1 296)
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET	5 041	63 485
ACTIF NET, début de l'exercice	226 677	163 192
ACTIF NET, fin de l'exercice (Page 4)	231 718 \$	226 677 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
État des flux de trésorerie consolidé
Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2017	2016
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Surplus (déficit) annuel (page 3)	543 772 \$	(85 625) \$
Amortissement des immobilisations corporelles	180 462	173 485
Variation des comptes du bilan :		
- Encaisse - épargnes et placements	114 981	(131 521)
- Comptes à recevoir	11 031	69 773
- Subventions à recevoir	(97 493)	-
- Intérêts à recevoir	16 025	(3 912)
- Charges payées d'avance	(756)	(1 296)
- Comptes à payer et frais courus	(55 448)	56 682
- Congés de maladie courus	5 843	7 867
- Revenus différés	(166 894)	69 251
	551 523	154 704
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(806 978)	(23 079)
Disposition d'immobilisations corporelles	690 317	-
Amortissement cumulé des dispositions d'immobilisations corporelles	(601 776)	-
	(718 437)	(23 079)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Découvert bancaire	3 000	(226 460)
Remboursement de la dette à long terme	(25 000)	(13 000)
Produit d'émission de la dette à long terme	-	209 000
	(22 000)	(30 460)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE ET DES ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE		
	(188 914)	101 165
ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice	197 335	96 170
ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, fin de l'exercice (Note 6)	8 421 \$	197 335 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017**

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Le Village Incorporé de Pointe-Verte a été incorporé en municipalité par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick. En tant que municipalité, le Village est exempté d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut des Comptables professionnels agréés du Canada.

La Municipalité a adopté les normes du CSP le 1er janvier 2011.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière consolidé comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

(a) Entité publiante

Les états financiers consolidés du Village Incorporé de Pointe-Verte reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les variations de l'actif net et des flux de trésorerie de l'entité publiante.

Les transactions et les soldes interfonds et organisationnels ont été éliminés.

(b) Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés concernant le budget de fonctionnement général ont été approuvés par le conseil le 19 décembre 2016 et par le Ministre des gouvernements locaux le 15 janvier 2017.

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés concernant le budget du service d'égout ont été approuvés par le conseil le 19 décembre 2016 et par le Ministre des gouvernements locaux le 15 janvier 2017.

(c) Constatation des revenus

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

(d) Constatation des dépenses

L'inscription des dépenses se fait selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements de l'année en cours relatifs à des biens et à des services sont comptabilisés à la date du bilan.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(e) Prévisions comptables

La présentation des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers consolidés. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de la municipalité. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

(f) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, des épargnes et placements à court terme, des comptes à recevoir, des montants à recevoir du gouvernement fédéral, des intérêts à recevoir, des comptes à payer et frais courus, des revenus différés et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes à recevoir. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

(g) Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

(h) Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

	Durée de vie utile
Terrains	
Tous les terrains détenus par le Village, y compris les terrains sous les bâtiments.	s.o.
Bâtiments	
Tous les bâtiments détenus par le Village, sauf les installations de traitement, comme l'immobilisation unique ou divisée en ses composantes : la structure, l'intérieur, l'extérieur, les éléments et le matériel mécanique, électrique et spécialisé ainsi que les préparatoires.	30 à 40 ans
Ouvrages de génie	
Toutes les infrastructures des travaux publics, y compris les routes, les trottoirs, l'éclairage public, les feux de signalisation, les égouts pluviaux, les conduites d'eau et les égouts collecteurs.	5 à 60 ans
Matériel et outillage	
Incluent les actifs en technologie de l'information, les panneaux de signalisation, les améliorations locatives et les actifs similaires.	5 à 15 ans

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017**

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**(h) Immobilisations corporelles (suite)**

	Durée de vie utile
Véhicules	
Tous les véhicules du Village, y compris les autos, les camions et les actifs similaires.	5 ans
Améliorations foncières	
Incluent les grands projets d'aménagement paysager, les terrains de sports/cours, les sentiers de randonnée, les voies pavées, les terrains de stationnement, les terrains de jeux et les actifs similaires.	5 à 25 ans
Structures maritimes	
Incluent les quais, échafaudages, embarcadères, jetées, rampes d'accès à l'eau, brise-lame et barrages.	25 ans

Le Village a un seuil de capitalisation de 5 000 \$ tandis que le Parc Atlas a un seuil de capitalisation de 2 500\$. Tout élément acheté en dessous de ces seuils est comptabilisé comme une charge pendant l'exercice où il est acquis. Seule exception : les groupes d'actifs qui comprennent les ordinateurs et les actifs de même nature.

Les subventions, les dons de promoteurs de lotissement et les apports d'autres tiers sont tous comptabilisés comme un produit au cours de l'exercice où la charge liée à l'immobilisation est engagée. Le coût entier de l'immobilisation est capitalisé au cours de l'exercice où l'immobilisation est pratiquement achevée et mise en service.

(i) Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants.

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(i) Information sectorielle (suite)

Services régionaux

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Services d'égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'égout, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

3. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

	2017	2016
Agence du revenu du Canada :		
- Taxe de vente harmonisée (TVH) à recevoir	32 656 \$	32 938 \$
- Déductions à la source à recevoir	-	562
	32 656 \$	33 500 \$

4. EMPRUNTS À COURT TERME

La municipalité a une autorisation pour les emprunts à court terme suivant:

- Fonds de fonctionnement général	40 148 \$
- Fonds de fonctionnement du service d'égout	70 934 \$
- Fonds de capital général	1 085 000 \$
- Société du Parc Atlas	20 000 \$

	2017	2016
Marge de crédit :		
- Société du Parc Atlas	3 000 \$	-

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

5. DETTE À LONG TERME

	2017	2016
<u>Débeture</u>		
Série de 1,450 % à 3,500 %, échéant en 2031, IOC#14-0015	197 000 \$	209 000 \$
Série de 3,300 % à 4,850 %, échéant en 2018, IOC#07-79	90 000	103 000
	287 000 \$	312 000 \$

Les remboursements de capital requis à l'échéance sur ces certificats de dette sont les suivants:

2018	102 000 \$
2019	12 000
2020	13 000
2021	13 000
2022	13 000
Les années suivantes	134 000
	287 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme comptabilisées à l'état de la situation financière. Voici, les numéros de certificat, les numéros de décret et les dates d'émission des décrets.

Numéro du certificat	Numéro du décret	Date émise
BO 42 - 2016	#14-0015	6 juin 2016
AY 35 - 2008	#07-79	16 mai 2008

6. ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE

Les encaisses et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

7. ÉVENTUALITÉS

Le village a garanti, en partie, un prêt de la Commission de services régionaux Chaleur. Ce prêt est garanti par cinq autres municipalités.

Le village garantit, en partie, toutes les dettes et autres responsabilités du Comité Mixte des Services de Police BNPP.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017**

8. PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le Village respecte les normes comptables du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Le Village est aussi tenu de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les conventions comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles et les virements gouvernementaux. Le *Manuel* exige également la consolidation entière des fonds.

9. COMPTES INTER-FONDS

Les comptes inter-fonds au 31 décembre 2017, représentent les opérations de l'année courante et sont alors conformes à la politique établie par le ministère.

10. SURPLUS AU FONDS DU SERVICE D'ÉGOUT

La Loi sur les municipalités exige que les surplus/déficits au fonds du service d'égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. La balance du surplus à la fin de l'année est la suivante :

	2017	2016
2017 Surplus	- \$	- \$
2016 Surplus	-	20 000
	- \$	20 000 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017**

11. RÉCONCILIATION DU SURPLUS DES FONDS DE FONCTIONNEMENT

	2017	2016
Actif net (Page 4)	231 718 \$	226 677 \$
Ajustements :		
Actif net de la filiale - Parc Atlas (Note 16)	1 929	(7 653)
Dette à long terme	287 000	312 000
Congés de maladie courus	41 045	35 202
Charges payées d'avance	2 052	1 296
Actif net courant :	563 744	567 522
Moins :		
Surplus de l'année antérieure - Fonds de fonctionnement	20 323	19 005
Surplus de l'année antérieure - Fonds du service d'égout	20 000	20 000
Surplus accumulé des fonds de réserve (Note 15)	479 103	488 194
Surplus du fonds de fonctionnement et du fonds de fonctionnement du service d'égout - année courante (Note 14)	44 318 \$	40 323 \$
Surplus du fonds de fonctionnement général	44 318 \$	20 323 \$
Surplus du fonds de fonctionnement du service d'égout	-	20 000
Total des surplus de fonctionnement (Note 14)	44 318 \$	40 323 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

12. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Améliorations foncières	Bâtimens	Matériel et outillage	Véhicules et équipements lourds	Routes et rues	Infrastructures			Total 2017	Total 2016
							Installations de traitements	Égouts	Structures maritimes		
COÛT											
Solde au début de l'exercice	107 157 \$	362 586 \$	1 477 157 \$	730 898 \$	520 321 \$	1 955 279 \$	869 234 \$	1 938 790 \$	145 903 \$	8 107 325 \$	8 084 246 \$
Plus : Ajouts nets au cours de l'exercice :											
Immobilisations corporelles	-	5 001	-	7 346	-	753 279	-	41 352	-	806 978	23 079
Moins : Dispositions au cours de l'exercice	6 198	1	393 559	1 009	-	289 550	-	-	-	690 317	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	100 959	367 586	1 083 598	737 235	520 321	2 419 008	869 234	1 980 142	145 903	8 223 986	8 107 325
AMORTISSEMENT CUMULÉ											
Solde au début de l'exercice	-	308 687	1 227 029	628 619	261 798	1 412 802	836 541	743 202	80 865	5 495 543	5 326 058
Plus : Amortissement au cours de l'exercice	-	9 438	21 146	34 428	18 970	34 340	26 222	33 002	2 916	180 462	173 485
Moins : Amort. cumulé sur les dispositions	-	-	314 847	1 009	-	285 920	-	-	-	601 776	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	-	318 125	933 328	662 038	280 768	1 161 222	862 763	776 204	83 781	5 078 229	5 495 543
VALEUR COMPTABLE NETTE DES											
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 959 \$	49 461 \$	150 270 \$	75 197 \$	239 553 \$	1 257 786 \$	6 471 \$	1 203 938 \$	62 122 \$	3 145 757 \$	2 607 782 \$
Comprenant les postes suivants :											
Immobilisations du Fonds de capital général	55 289 \$	15 499 \$	- \$	16 631 \$	239 553 \$	1 257 786 \$	- \$	- \$	- \$	1 584 758 \$	982 854 \$
Immobilisations du Fonds de capital du service d'égout	25 316	-	109 583	33 718	-	-	6 471	1 203 938	-	1 379 026	1 404 509
Immobilisation du Parc Atlas	20 354	33 962	40 687	24 848	-	-	-	-	62 122	181 973	220 419
	100 959 \$	49 461 \$	150 270 \$	75 197 \$	239 553 \$	1 257 786 \$	6 471 \$	1 203 938 \$	62 122 \$	3 145 757 \$	2 607 782 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

13. TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES

	Services d'administration générale	Services de protection	Services des transports	Services d'hygiène du milieu	Services régionaux	Services récréatifs et culturels	Services financiers	Services d'égoût	2017	2016
PRODUITS										
Mandat d'imposition	195 580 \$	156 947 \$	154 542 \$	46 834 \$	42 787 \$	- \$	76 681 \$	- \$	673 371 \$	660 763 \$
Prestations de service à d'autres gouvernements	-	-	57 862	-	-	-	-	-	57 862	57 862
Subventions inconditionnelles	56 280	44 360	43 680	12 237	12 094	-	21 674	-	190 325	192 377
Subventions provinciales	7 530	-	1 105 685	-	-	-	-	-	1 113 215	298 411
Ventes du service d'égoût et autres	-	-	-	-	-	25 757	-	119 412	145 169	145 161
Autres revenus de provenance externes et internes	16 399	-	-	-	-	-	-	-	16 399	20 666
Intérêts	4 548	-	-	-	-	-	-	8 399	12 947	12 672
Revenus du Parc Atlas (Note 16)	-	-	-	-	-	42 315	-	-	42 315	119 335
	280 337	201 307	1 361 769	59 071	54 881	68 072	98 355	127 811	2 251 603	1 507 247
CHARGES										
Salaires et avantages sociaux	186 404	210 890	-	-	-	19 662	-	-	416 956	435 237
Services législatifs	25 546	-	-	-	-	-	-	-	25 546	26 865
Biens et services	71 923	35 704	676 532	57 901	20 313	33 367	-	39 680	935 420	886 703
Amortissement	11 054	27 688	34 339	1 348	-	39 196	-	66 837	180 462	173 484
Intérêts et frais bancaires	-	-	-	-	-	-	3 987	-	3 987	5 049
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	-	9 902	-	9 902	8 273
Mauvaises créances	-	-	-	-	-	-	-	3 829	3 829	4 234
Divers	38 202	7 180	-	-	-	-	-	-	45 382	53 027
Perte sur disposition d'immobilisations	82 718	-	3 629	-	-	-	-	-	86 347	-
	415 847	281 462	714 500	59 249	20 313	92 225	13 889	110 346	1 707 831	1 592 872
SURPLUS (DEFICIT) DE L'EXERCICE	(135 510) \$	(80 155) \$	647 269 \$	(178) \$	34 568 \$	(24 153) \$	84 466 \$	17 465 \$	543 772 \$	(85 625) \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

14. RÉCONCILIATION DU SURPLUS ANNUEL

	Fonds de capital général	Fonds de fonctionnement général	Fonds de capital du service d'égout	Fonds de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement général	Réserve de capital du service d'égout	Réserve de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital du service d'égout	Réserve d'opération pour mesures d'urgence	Parc Atlas (Filiale)	Total
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL DE 2017	414 155 \$	160 519 \$ (66 834) \$	79 788 \$	384 \$	211 \$	79 \$	3 498 \$	3 \$ (48 028) \$		543 772 \$
Ajustements du surplus annuel pour le financement requis												
Surplus - deuxième exercice précédent	-	19 005	-	20 000	-	-	-	-	-	-	-	39 005
Transferts entre fonds :												
- Fonds de fonctionnement du service d'égout au fonds de fonctionnement général	-	35 508	-	(35 508)	-	-	-	-	-	-	-	-
- Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital de fonctionnement général	-	(43 636)	-	-	43 636	-	-	-	-	-	-	-
- Fonds de réserve de capital de fonctionnement général au fonds de capital général	79 829	-	-	-	(79 829)	-	-	-	-	-	-	-
- Fonds de fonctionnement du service d'égout au fonds de capital du service d'égout	-	-	41 352 (41 352)	-	-	-	-	-	-	-	-
- Fonds de fonctionnement du service d'égout au fonds de réserve de capital du service d'égout	-	-	-	(22 928)	-	-	-	22 928	-	-	-	-
- Remboursement du principal de la dette à long terme	25 000 (25 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépense d'amortissement	75 178	-	66 837	-	-	-	-	-	-	-	38 446	180 461
Dépenses en capital contribuées par le fonds d'opération	107 921 (107 921)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour congés de maladie courus	-	5 843	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 843
Total des ajustements au surplus (déficit) de l'année 2017	287 928 (116 201)	108 189 (79 788)	(36 193)	-	-	22 928	-	-	38 446	225 309
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES FONDS POUR L'ANNÉE 2017	702 083 \$	44 318 \$	41 355 \$	-	(35 809) \$	211 \$	79 \$	26 426 \$	3 \$ (9 582) \$		769 084 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

15. ÉTATS DES RÉSERVES

	Réserve de capital de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement général	Réserve de capital	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement du service d'égoût	Réserve de capital du service d'égoût	Réserve d'opération pour mesures d'urgence	Total 2017	Total 2016
ACTIFS									
Encaisse - épargnes et placements	42 002 \$	39 636 \$		8 333 \$	316 807 \$	5 004 \$		411 782 \$	350 200 \$
Intérêts à recevoir	-	9		-	748	-		757	16 645
À recevoir du fonds de fonctionnement du service d'égoût	-	-		-	22 928	-		22 928	36 222
À recevoir du fonds de fonctionnement général	43 636	-		-	-	-		43 636	85 127
SURPLUS ACCUMULÉ	85 638 \$	39 645 \$		8 333 \$	340 483 \$	5 004		479 103 \$	488 194 \$
REVENUS									
Intérêts	384 \$	211 \$		79 \$	3 498 \$	3 \$		4 175 \$	5 386 \$
Transfert du fonds de fonctionnement général	43 636	-		-	-	-		43 636	79 829
Transfert du fonds de fonctionnement du service d'égoût	-	-		-	22 928	-		22 928	19 766
	44 020	211		79	26 426	3		70 739	104 981
DÉPENSES									
Transfert au fonds de capital général	79 829	-		-	-	-		79 829	-
	79 829	-		-	-	-		79 829	-
SURPLUS (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE 2017	(35 809) \$	211 \$		79 \$	26 426 \$	3 \$	(9 090) \$	104 981 \$	

Nom de l'investissement	Montant principal	Taux d'intérêt	Maturité
Réserve de capital de fonctionnement général:			
Compte avantage entreprise	42 002 \$	0.60%	N/A
Réserve de fonctionnement général :			
Épargne avec opérations	15 922		
Épargne à terme régulière	23 714	0.90%	16 décembre 2018
Réserve de fonctionnement du service d'égoût :			
Épargne avec opérations	8 333		
Réserve de capital du service d'égoût :			
Épargne avec opérations	216 549		
Épargne à rendement progressif	56 419	3.70%	17 novembre 2018
Épargne à rendement progressif	43 839	1.70%	2 mai 2019
Réserve d'opération pour mesures d'urgence:			
Épargne stable	5 004	0.05%	N/A
Total	411 782 \$		

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

15. ÉTATS DES RÉSERVES (suite)

Résolution du conseil concernant le transfert du fonds de réserve en capital (Résolution 55-17 - le 10 avril 2017):

Proposé par le conseiller Josh Ouellette, appuyé par le conseiller Michel Haché qu'une somme de 79 829\$ soit transférée du fonds de réserve de capital de fonctionnement général vers le fonds de capital général en vue de réaliser des travaux capitaux.

Résolution du conseil concernant la contribution au fonds de réserve de capital du service d'égout (Résolution 158-17 - le 17 décembre 2017):

Proposé par le conseiller Josh Ouellette, appuyé par le conseiller Roger Guitard que toutes sommes en surplus du fonds de fonctionnement du service d'égout soit transférées au fonds de réserve de capital du service d'égout.

Résolution du conseil concernant la contribution au fonds de réserve de capital de fonctionnement général (Résolution 162-17 - le 28 décembre 2017):

Proposé par la conseillère Brigitte Collins, appuyé par le conseiller Josh Ouellette que le surplus du fonds de fonctionnement général soit établi à 44 318 \$ et que toute somme en surplus de ce montant soit transférée au fonds de réserve de capital de fonctionnement général.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées aux dites réunions :



Vincent Poirier
Secrétaire-trésorier
Village Incorporé de Pointe-Verte



Date

Sceau Municipal

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

16. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIALE - PARC ATLAS

	2017	2016
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	-	\$ 25 023
Remises gouvernementales à recevoir	1 207	-
Comptes à recevoir	8 232	13 183
	9 439	38 206
PASSIFS		
Découvert bancaire	3 493	-
Marge de crédit (Note 4)	3 000	-
Comptes à payer et frais courus	3 942	25 967
Comptes à payer au fonds de fonctionnement général	933	933
Remises gouvernementales à payer	-	3 653
	11 368	30 553
ACTIF (PASSIF) NET	(1 929)	7 653
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisation corporelles	181 974	220 420
SURPLUS ACCUMULÉ	180 045 \$	228 073 \$

La filiale mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

16. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIALE - PARC ATLAS (suite)

	2017	2016
PRODUITS		
Ventes	3 892 \$	18 004 \$
Activités	14 910	27 043
Autres	-	37 816
Octrois et commandites	23 513	36 473
	42 315	119 336
CHARGES		
Achats	693	26 574
Amortissement	38 446	38 446
Assurance	-	1 500
Électricité	6 577	11 438
Entretien et réparation	398	5 559
Frais bancaires	700	1 767
Frais de bureau	362	898
Impôt foncier	4 106	4 106
Permis	78	1 042
Projet spécial	10 585	17 153
Publicité et promotion	2 139	25 912
Salaires et avantages sociaux	25 271	51 064
Téléphone	988	2 477
	90 343	187 936
	(48 028) \$	(68 600) \$

La filiale mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.

Note : Cette année, le Parc Atlas a été géré par deux organismes non associés au Village (une à la suite de l'autre), ce qui explique la grosse variance dans les résultats.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

17. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement égout	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
PRODUITS					
Mandat d'imposition	668 586 \$	- \$	- \$	- \$	668 586 \$
Prestation de services à d'autres gouvernements - Services des transports	57 861	-	-	-	57 861
Subventions inconditionnelles	190 325	-	-	-	190 325
Ventes du service d'égout et autres	19 706	121 598	-	-	141 304
Autres revenus de provenance externes et internes	12 267	-	-	-	12 267
Autres transferts	35 508	-	-	(35 508)	-
Intérêts	450	270	-	-	720
Surplus avant-dernier exercice	19 005	20 000	-	(39 005)	-
	1 003 708	141 868	-	(74 513)	1 071 063
CHARGES					
Services d'administration générale	332 814	4 500	11 054	-	348 368
Services de protection	254 765	-	27 688	-	282 453
Services des transports	201 753	-	34 339	-	236 092
Services d'hygiène du milieu	59 739	-	1 348	-	61 087
Services régionaux	21 776	-	-	-	21 776
Services récréatifs et culturels	34 601	-	39 196	(32 801)	40 996
Services financiers					
Frais du service de la dette					
- Versements sur le capital de la dette à long terme	25 000	-	-	(25 000)	-
- Intérêts et frais bancaires	4 228	100	-	-	4 328
- Intérêts sur la dette à long terme	9 989	-	-	-	9 989
- Dépenses en capital	28 450	52 326	-	(80 776)	-
- Mauvaises créances	-	5 000	-	-	5 000
Raccordement et évacuation des eaux d'égouts	-	79 942	66 837	(35 508)	111 271
Transfert aux fonds de réserve de capital de fonctionnement général	30 593	-	-	(30 593)	-
	1 003 708	141 868	180 462	(204 678)	1 121 360
SURPLUS (DÉFICIT)	- \$	- \$	(180 462) \$	130 165 \$	(50 297) \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

18. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS

	(Non-audité) 2017 Budget	2017 Actuel	2016 Actuel
<u>Prestations de service à la Province du Nouveau-Brunswick</u>			
Chemins et rues	57 861 \$	57 862 \$	57 862 \$
<u>Vente de services</u>			
Location de salle et autres	19 706 \$	25 757 \$	22 563 \$
Service d'égout	121 598	119 412	122 598
	141 304 \$	145 169 \$	145 161 \$
<u>Autres revenus de provenance externes et internes</u>			
Location du bureau de poste	1 470 \$	1 495 \$	1 625 \$
Subventions salariales	3 327	2 888	3 816
Centre de santé	5 970	5 710	5 970
Autres	-	2 983	6 070
Permis de construction	1 500	3 323	3 185
	12 267 \$	16 399 \$	20 666 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

19. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES

	(Non-audité) 2017 Budget	2017 Actuel	2016 Actuel
Services d'administration générale			
<i>Services législatifs</i>			
Maire	15 500 \$	13 039 \$	13 596 \$
Conseillers	11 225	12 506	13 268
	26 725	25 545	26 864
<i>Administration</i>			
Administrateur	67 498	71 161	67 139
Amortissement	11 054	11 054	20 100
Secrétaire municipal	40 948	39 410	41 723
Immeubles	62 769	63 051	65 670
Autres employés	74 176	75 832	74 576
Autres services	7 660	7 340	17 153
	264 105	267 848	286 361
<i>Gestion des finances</i>			
Audit externe	9 000	6 962	7 047
	9 000	6 962	7 047
<i>Autres services d'administration</i>			
Honoraires professionnels	12 250	3 807	440
Conventions et délégations	2 000	2 437	4 996
Assurance responsabilité	20 030	13 439	11 975
Cotisations	3 100	3 023	3 142
Évaluation foncière	8 158	8 158	8 165
Perte sur disposition d'immobilisations	-	82 718	-
Projet	3 000	1 910	3 587
	48 538	115 492	32 305
	348 368 \$	415 847 \$	352 577 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

19. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES (suite)

	(Non-audité) 2017 Budget	2017 Actuel	2016 Actuel
Services de protection			
<i>Service de police</i>			
Police - B.N.P.P.	210 895 \$	210 890 \$	201 311 \$
<i>Protection contre les incendies</i>			
Administration	9 764	8 093	5 291
Amortissement	27 688	27 688	29 849
Avertisseurs d'incendie	1 407	413	420
Matériaux de lutte contre les incendies	8 500	12 453	12 242
Formation	17 020	14 745	16 912
	64 379	63 392	64 714
<i>Autres services</i>			
Contrôle des animaux	7 179	7 180	7 155
	282 453 \$	281 462 \$	273 180 \$
Services des transports			
<i>Service de transport en commun</i>			
Équipement général	3 000 \$	3 419 \$	2 636 \$
<i>Chemins et rues</i>			
Amortissement	34 339	34 339	16 844
Entretien au cours de l'été	58 288	28 963	58 204
Enlèvement de la neige	114 859	124 939	106 817
Amélioration de routes provinciales	-	493 208	248 528
Services professionnels	-	-	44 998
Perte sur disposition d'immobilisations	-	3 629	-
	207 486	685 078	475 391
<i>Éclairage des rues</i>			
	25 606	26 003	25 299
	236 092 \$	714 500 \$	503 326 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

19. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES (suite)

	(Non-audité) 2017 Budget	2017 Actuel	2016 Actuel
Services d'hygiène du milieu			
Amortissement	1 348 \$	1 348 \$	1 348 \$
Dépotoir et enlèvement	59 739	57 901	64 388
	61 087 \$	59 249 \$	65 736 \$
Services régionaux			
Commission de services régionaux	18 276 \$	18 276 \$	12 752 \$
Promotion touristique	3 500	2 037	3 554
	21 776 \$	20 313 \$	16 306 \$
Services récréatifs et culturels			
Amortissement	39 196 \$	750 \$	750 \$
Centre de santé	-	-	603
Parcs et arénas	1 800	1 132	1 309
Parc Atlas (Note 16)	-	90 343	187 936
	40 996 \$	92 225 \$	190 598 \$
Services financiers			
<i>Frais du service de la dette</i>			
Intérêts et frais bancaires	4 328 \$	3 987 \$	5 049 \$
Intérêts sur la dette à long terme	9 989	9 902	8 273
	14 317 \$	13 889 \$	13 322 \$
Raccordement et évacuation des eaux d'égouts			
Administration	5 934	4 718	4 626
Amortissement	66 837	66 837	66 147
Électricité	19 300	19 426	21 751
Entretien général	19 200	15 536	81 069
Mauvaises créances	5 000	3 829	4 234
	116 271	110 346	177 827

